

ASSEMBLEE NATIONALE

18 mars 2005

LOI D'ORIENTATION SUR L'ÉNERGIE
(Deuxième lecture) - (n° 1669)

AMENDEMENT

N° 78

présenté par
M. POIGNANT, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE PREMIER A

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il vous est proposé de reprendre les dispositions de cet article au sein de l'article 1^{er}.